

ANNEE SCOLAIRE **2025-2026**

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien vous présenter personnellement à l'école El Faouz, en vue de réinscrire votre enfant pour la prochaine année scolaire **2025/2026**. Ce tableau récapitulatif vous guidera, pas à pas, pour accomplir les différentes formalités.

GUIDE DES TACHES A EFFECTUER EN VUE DE LA REINSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE **2025/2026**

N°	DOCUMENTS à retourner et/ou ACTION à réaliser	OBSERVATIONS	A RECEVOIR par mail pour Information au + tard	Remis à votre enfant à partir du	A RETOURNER ou REGLER au + tard	A REGLER au + tard
			Echéance	6/03/2025	10/03/2025	30/03/2025
1	Ø L'avis aux parents d'élèves		X			
2	Ø Le Règlement Intérieur	(Téléchargeable aussi à partir du site web de l'Ecole)	X			
3	Ø Le Règlement Financier	(Téléchargeable aussi à partir du site web de l'Ecole)	X			
4	Ø Le Règlement Cantine et Garderie	Téléchargeable aussi à partir du site web de l'Ecole)	X			
5	Ø Le Dossier de Réinscription			X		
6	Ø L'enveloppe « vie scolaire » avec une photo collée				X	
7	Ø La fiche de réinscription de l'élève signée,				X	
8	Ø L'adhésion des parents au règlement intérieur,	Signature Obligatoire des 2 parents			X	
9	Ø L'adhésion des parents au règlement financier	Signature Obligatoire des 2 parents			X	
10	Ø L'adhésion des parents au règlement Cantine et Garderie	Signature Obligatoire des 2 parents			X	
11	Ø La fiche santé signée avec une photo collée				X	
12	Ø L'autorisation parentale pour l'utilisation de l'image et/ou de la voix				X	
13	Ø Un justificatif de domicile	steg - sonede -Tel ...			X	
14	Ø Trois (03) photos récentes	Inscrire le nom, le prénom et le niveau de classe			X	
15	Ø Un extrait de naissance	arabe ou français			X	
16	Ø Règlement des droits de réinscription	*			X	
17	Ø Règlement de la 1ere Tranche de la rentrée 2024/2025					X
*Au-delà du 30 mars 2025, l'Ecole disposera librement de la place de l'élève non réinscrit						

L'inscription ne deviendra définitive qu'après le paiement des droits de scolarité (voir la note aux familles concernant les tarifs)

Tout dossier incomplet ne pourra pas être accepté.

La date limite pour le dépôt des dossiers a été arrêtée au **30 MARS 2025**

Il est impératif de respecter cette date pour garantir l'inscription de votre enfant

Pour tout renseignement complémentaire relatif à la démarche de réinscription, vous pouvez contacter la **VIE SCOLAIRE**.

La Direction